

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°98 – vendredi 24 décembre 1999.

Joyeux Noël

Dans ce numéro

- 1- Joyeux Noël
- 2- Envahir les paradis fiscaux.

En bref...

Deux sujets seulement en cette veille de Noël, mais deux sujets d'importance. La taxe Tobin qui nous occupe principalement à ATTAC ne cesse de rebondir. Elle atteint maintenant Washington, le Congrès des Etats Unis. Il ne s'agit encore que d'un brouillon. Cependant notre partenaire américain Tobin Tax Intiative s'attèle à la tâche et tente de fournir expertise et conseil afin que ce projet se réalise dès la rentrée parlementaire dans la deuxième semaine de janvier (voir Joyeux Noël). L'association AC! a lancé l'idée de manifester à Monaco. ATTAC Marseille lui emboîte le pas et soutient cette initiative. Cela se déroulera le 28 décembre évidemment si possible sur « le rocher » (voir Envahir les paradis fiscaux). Les initiatives pacifiques et sympathiques se multiplient dans les comités locaux (voir encore Joyeux Noël). Bonnes fêtes à tous.

Joyeux Noël

Nous l'attendions ici, elle reparaît par-là. La course poursuite derrière la Taxe Tobin en cette fin d'année ne cesse de nous faire courir. Canada, Finlande, Angleterre, France, Italie, Belgique... et maintenant les Etats-Unis.

La nouvelle est tombée cette semaine sous la forme d'un brouillon de projet qui nous a été fourni par le Comité ATTAC de l'Assemblée nationale. Celui-ci sera présenté au Congrès au début de l'année 2000. L'association américaine Tobin Tax Intiative prépare en ce moment même le terrain et tente de fournir un appui citoyen au Congressman Peter DeFazio et de trouver à ce projet des co-signataires au Sénat et à la House of Representatives.

Signe des temps ? Signe plutôt que la pression citoyenne, la notre, la votre, commence à fonctionner et à porter cette proposition dans le débat politique de chacun de nos pays. Ce n'est pas une victoire. C'est un pas en avant. Mais quel pas en avant !

Il y a un an nous partions d'un projet discuté entre experts, évoqué confidentiellement que nous tentions de vulgariser et nous arrivons aujourd'hui à un début de débat de société. Vraiment joyeux Noël!...

Noël encore : les comités locaux de Normandie ont eu l'idée d'offrir un cadeau aux députés de leurs circonscriptions. Le petit livre de François Chesnais « Tobin or not Tobin » est donc emballé avec un joli ruban et envoyé à leurs représentants avec une petite carte de voeux. Inutile de préciser que cette idée sympathique est reprise en ce moment même par bon nombre de comités locaux en France. La pression commence par l'information. La politique commence à redevenir une affaire de citoyen(ne)s.

Le groupe de traducteurs bénévoles qui depuis plus d'un an a rendu tant de choses possibles : d'évènements comme les rencontres internationales (en 7 langues), de coordinations par la circulation des documents et des informations (en 12 langues), n'a pas voulu être en reste. Il vous offre donc la traduction de ce projet de loi américain. Celle-ci a été faite par Brigitte Cassigneul très rapidement, en quelques heures à peine. Nous la publions sans les relectures habituelles auxquelles procède le groupe de traduction. Vous voulez aider ce groupe de bénévoles ? Très facile, il suffit de les contacter: coorditrad@attac.org

Pour contacter si vous le souhaitez M Peter DeFazio : http://www.house.gov/defazio/



Pour contacter si vous le souhaitez Tobin Tax Intiative, vous trouverez un lien vers leur site à : http://attac.org/indexlistes.htm

Joyeux Noël à tous Laurent Jésover, rédacteur, journal@attac.org

Discussion Draft 12/21/99

U.S. House "Tobin" Tax Résolution Congressman Peter DeFazio (Democrat-Oregon)

A. Introduction

ALORS QUE chaque jour plus de \$1.8 mille milliards d'échanges en monnaies se font par delà les frontières entre États, se déplaçant autour du monde en volumes énormes et à très grande vitesse, beaucoup plus vite que dans un passé récent; et

ALORS QU'un tel mouvement rapide de diverses monnaies a créé des opportunités pour légitimer des investissements productifs, mais également a créé le risque de prendre pour cible des monnaies nationales en banqueroute et a induit des crises financières a;

I. Volume du marché des capitaux et Volatilité

ALORS QUE le commerce journalier en devise sur les marchés augmentait de \$0.2 mille milliards à plus de \$1.8 mille milliards en à peine plus de 10 ans, de 1986 à 1998 (une augmentation moyenne de 55 pour cent par an); par comparaison, le commerce en biens et services pour tous les pays pour une seule année est seulement de \$4.3 mille milliards; et, par conséquent, en moins d'une semaine, les transactions en monnaies étrangères sont supérieures au volume complet annuel du commerce mondial;

ALORS QUE plus de 85 pour cent de ces transactions sont de nature purement spéculative quand les investisseurs spéculent sur le fait que les valeurs des monnaies et les taux d'intérêts vont augmenter ou baisser, n'ayant peu ou pas de relation avec la production et le commerce des biens ou des services;

ALORS QUE plus de 40 pour cent de toutes ces transactions impliquent des "voyages" de moins de trois jours; et que plus de 80 pour cent des transactions globales en monnaies étrangères ont des "voyages" de moins d'une semaine;

ALORS QUE le nombre de monnaies convertibles a augmenté de 19 en 1914 à 180 en 1999, ce qui signifie qu'il y a approximativement 18,000 échanges qui pourraient être réalisés par des investisseurs et des spéculateurs dans le régime d'échanges flottants;

ALORS QUE la vaste majorité des transactions se réalise dans un nombre relativement resteraient de places financières, en particulier le Royaume Uni (32 pour cent), Les États Unis(18 pour cent), le Japon (8 pour cent), Singapour (7 pour cent), l'Allemagne (5 pour cent), la Suisse (4 pour cent), Hong Kong (4 pour cent), et la France (4 pour cent);

II. Souveraineté et Stabilité des Nations Menacées

ALORS QUE qu'un tel volume et qu'une telle volatilité de flux de capitaux libéralisés déséquilibrent la capacité des nations à établir des politiques équitables et justes en économie ; à intervenir pour protéger leur propre monnaie; et à fournir un support pour les programmes concernant les besoins sociaux et environnementaux ;

ALORS QUE dans le passé, les réserves des banques centrales étaient suffisantes pour combattre toute spéculation sur leur propre monnaie; maintenant, au contraire, les spéculateurs financiers ont créé un volume quotidien de marché qui réduit les pouvoirs de toutes les banques centrales; et par conséquent, quand un pays ne peut plus défendre sa monnaie, il perd effectivement le contrôle de sa politique monétaire;

ALORS QU'une telle pression spéculative sur une monnaie entraîne des taux d'intérêt plus hauts que ce qui est garanti par des conditions monétaires internes; menant à un ralentissement de l'activité économique et à une augmentation du chômage national avec tous les problèmes sociaux qui en découlent;

ALORS QU'il y a une évidence absolument flagrante que le manque de stabilité causée par de telles spéculations conduit à des crises financières dont la fréquence augmente (1992/93 Europe, 1994 Mexique, 1997 Asie du Sud Est, 1998 Russie, 1999 Brésil), même dans les pays où les fondements de l'économie sont sains, le marché réagit de façon irrationnelle aux rumeurs ("herd behavior"), causant des "bulles spéculatives" allant jusqu'à des catastrophes quand les spéculateurs abandonnent une monnaie en particulier;

ALORS QUE de telles crises financières peuvent avoir un énorme impact dans le monde entier; par exemple, la crise de la monnaie en Asie a abaissé la croissance mondiale prévue pour 1998 de un pour cent et a augmenté le chômage mondial de 10 millions;

ALORS QUE de telles crises ont non seulement un impact économique, incluant une exacerbation de l'inégalité économique globale; mais encore un impact social qui comprend un chômage croissant, une augmentation des prix



et des faillites, la fermeture de sites, la pauvreté, des violations des droits de l'homme, la destruction des ressources de développement durable et social; et des charges pour les pauvres, les indigènes, et populations de classes moyennes le plus lourdement, pendant que cela avantage les spéculateurs financiers;

ALORS QU'une telle "ratification" de fait "de facto" de spéculation financière par les gouvernements et les institutions internationales est non seulement injuste, mais mène à des marchés détruits et à un comportement irresponsable;

III. Les Taxes sur les Transactions comme Solution Partielle

ALORS QUE qu'une spéculation excessive pourrait être freinée par une faible taxe entre 25 pour cent et .1 pour cent de chaque coté de la frontière d'une transaction monétaire (maintenant appelée communément "taxes de style Tobin ",comme elle avait été proposé en 1972 par l'économiste James Tobin, prix Nobel ou encore par une autre version des 2/3 proposé par l'économiste et consultant allemand du FMI (Fonds Monétaire International) Paul Bernd Spahn, ou une version proposée par l'économiste J.R. Breton);

ALORS QU'une telle taxe augmenterait en proportion inverse de la période de transfert, réduisant ainsi les avantages de la spéculation à court terme alors qu'elles seraient suffisamment modestes pour ne pas affecter les investissements à long terme ;

ALORS QUE l'économiste senior de la "Federal Reserve Bank" de San Francisco a écrit, "... si votre but est de délimiter le spéculation à court terme, il est difficile de faire mieux que la taxe TOBIN";

ALORS QUE les revenus d'une telle taxe, prévues pour être entre \$50 milliards et \$300 milliards par an, pourraient procurer des fonds pour des ressources fiscales dont on a besoin pour combattre les crises globales de l'environnement, les épidémies, la faim, et seraient une réponse adéquate aux catastrophes naturelles et à celles causées par l'homme;

ALORS QUE les préoccupations énoncées par la collecte et l'obligation de telles taxes ont été recherchées par des économistes, et que des plans ont été proposés pour répondre à ces inquiétudes, comme de les collecter sur les sites afin de s'assurer de l'universalité et de la traçabilité d'instruments dérivatifs, comme cela a été proposé par Schmidt;

ALORS QU'il y a déjà un mouvement international en faveur de cette taxe sur les transactions, qui va aboutir à une résolution au

Parlement Canadien, l'introduction d'une résolution à la Chambre des Députés en Grande Bretagne et aussi au Parlement Français, et des discussions avancées sur cette question au Parlement Européen et dans les Parlements en Suisse et en Allemagne ainsi qu'un additif actuel dans les règles du Gouvernement en Finlande;

Par conséquent, il devrait être décidé par la Chambre des Représentants des États Unis d'Amérique, que-

- (1) Cette Chambre décide ... -
- (A) Les États Unis devraient montrer l'exemple en agissant, de concert avec la communauté internationale sur les taxes de transaction à court terme, et les transactions sur les échanges entres pays différents pour limiter la spéculation; et en encourageant des taxes telle que les taxes de style TOBIN pour qu'elles oient adoptés à l'intérieur des frontières par de nombreuses nations, avec une coopération multilatérale , en utilisant des méthodes transparentes et vérifiables , dont les bénéfices seront consacrés à des fonds pour les besoins globaux basiques et urgents ;
- (B) Les États Unis devraient appuyer et promouvoir cette position à la Banque Mondiale et au FMI (Fonds Monétaire International), tout comme dans d'autres organisations régionales et internationales y compris l'OCDE, le G-8, et le nouvellement créé G-20
- (C) Cela ne devrait pas être fait en dehors d'autres initiatives pour reconstruire l'architecture financière globale : mais bien au contraire, comme dans un éventail large d'options telles que de plus grandes règles de transparence, des obligations de réserves plus sévères, création de "zones cibles" d'échange pour réduire la volatilité, des contrôles des changes, et tout cela, parmi d'autres mesures, devrait être fait en coordination avec la communauté internationale.

Envahir les paradis fiscaux

Libre circulation des capitaux. Libre circulation des personnes $?\dots$

Un paradis fiscal à nos portes

Ce que l'on qualifie généralement de "paradis fiscaux" et qu'on devrait plutôt appeler "enfers fiscaux" sont la plaie des peuples comme de la finance internationale. L'argent de l'évasion fiscale, de la corruption et des mafieux de tous bords y trouve des havres de paix. Rien ne nous oblige à supporter encore longtemps ces zones de non-droit de la mondialisation. Encore faut-il



que la classe politique ait le courage, au niveau international, de s'affronter aux banquiers qui les utilisent. On ne citera ici qu'un chiffre. L'ensemble des fortunes privées qui ont trouvé refuge dans les 55 paradis fiscaux recensés dans le monde s'élève à 3.000 Milliards US\$, soit 15 % du Produit national brut mondial (selon la maison de courtage de Wall Street, Meryl Linch, qui sait de quoi elle parle).

Ces "paradis" ne sont pas tous situés dans des îles tropicales lointaines. En Europe, nous avons aussi les nôtres : Andorre, Dublin, les trois îles anglo-normandes, Gibraltar, l'île de Man, la Suisse, le Liechtenstein, Malte, Chypre, le Vatican, le Luxembourg (où les services financiers représentent 20 % du PIB du pays, supérieur au budget de la France) et bien sûr Monaco. L'appel de Genève, cosigné par des juges européens très impliqués dans l'instruction d'affaires financières criminelles, a révélé la difficulté pour la justice d'appliquer la loi dans ce domaine en Europe même.

Les autorités politiques, soucieuses de ne pas contrarier la finance internationale, se déclarent impuissantes devant le phénomène (tout en utilisant parfois les mêmes circuits pour les moins recommandables de leurs activités).

Pourtant cette criminalité prive les états de recettes fiscales massivement détournées. Le résultat est d'une part de faire porter sur les seuls revenus du travail tout le poids de la taxation nécessaire au fonctionnement des sociétés modernes et d'autre part de réduire les budgets des Etats, particulièrement dans leurs fonctions les plus sociales (santé, éducation, services collectifs).

Des moyens d'action pour y remédier existent. Attac et d'autres mouvements citoyens demandent:

- * d'interpeller les responsables politiques sur leur volonté réelle de réforme ;
- * d'assurer la mise sur pied d'une mission parlementaire sur les paradis bancaires et fiscaux en précisant les perspectives de démantèlement ;
- * au niveau européen, que la disparition de ces "paradis" à l'intérieur même de l'Europe et l'harmonisation des taux d'imposition deviennent une réalité;

- * une plus grande transparence auprès des grandes banques internationales (classées par degré de criminalité en fonction de leur participation au blanchiment de l'argent sale);
- * que les pouvoirs de coopération judiciaire soient renforcés (elle existe déjà en matière de terrorisme) : passer de l'entrave pénale à l'entraide pénale;
- * qu'une juridiction supranationale soit mise en service pour poursuivre le crime économique, ce qui pourrait se traduire par la création d'un Tribunal Pénal International:
- * à développer des sanctions internationales sur les territoires qui servent la criminalité de l'économie mondiale : embargo informatique sur les banques off-shore; annulation de toute transaction commerciale avec un établissement bancaire situé dans un paradis fiscal (on a constaté l'efficacité de cette mesure lors des menaces des USA contre les banques suisses, concernant la spoliation des biens juifs par les nazis).

L'existence de ces "paradis fiscaux" est d'autant plus choquante que les inégalités ne cessent de se creuser dans le monde, y-compris dans notre pays. La réponse apportée par le gouvernement aux chômeurs en lutte aujourd'hui pour le relèvement significatif des minima sociaux n'est pas du tout à la hauteur. Alors que l'argent existe, par exemple en s'attaquant réellement à ces fameux territoires hors droit.

Attac Marseille s'associe à la manifestation organisée par l'association Agir ensemble contre le chômage (AC!) le 28 décembre à Monaco, pour réclamer la fin des paradis fiscaux et une autre répartition des richesses.

Rendez-vous le 28 décembre à 12 h 00 à la Gare de Nice.

ATTAC Contact Marseille Jean-Paul GARAGNON (Tél. 06 08 67 08 82) marseille@attac.org

Pour plus d'informations concernant les paradis fiscaux et leur fonctionnement vous pouvez consulter le site http://attac.org/france Rubrique « Mondialisation » Thème « Criminalité financière ».